

Paris, le 24 mai 2006

Assemblée Générale du 24 mai 2006

L'Assemblée Générale des actionnaires de Peugeot S.A. s'est réunie le 24 mai 2006 sous la présidence de M. Thierry Peugeot, Président du Conseil de Surveillance.

Le Président du Directoire, M. Jean-Martin Folz, a rappelé les résultats de l'exercice 2005 marqué par la bonne résistance des ventes mondiales malgré un marché européen stable et fortement promotionnel, le coût de la mise en conformité aux nouvelles normes environnementales européennes et l'impact négatif des matières premières. Monsieur Folz a souligné la croissance des volumes et l'amélioration de la rentabilité en dehors d'Europe occidentale, ainsi que la poursuite de la baisse des coûts de production. Il a également rappelé les défis et les atouts du groupe, avant de faire un point sur la stratégie de PSA Peugeot Citroën en Chine. Enfin, pour l'année 2006, Monsieur Folz a rappelé les objectifs annoncés en début d'année – la marge opérationnelle du premier semestre 2006 du même ordre que celle du second semestre 2005 et celle du second semestre en progrès par rapport au premier semestre - et mentionné l'évolution défavorable des matières premières (aluminium, métaux précieux).

L'Assemblée Générale a adopté l'ensemble des résolutions soumises à son approbation, notamment :

- Le versement d'un dividende de 1,35 euro par action, payable le 31 mai 2006.
- Le renouvellement des mandats de membre du Conseil de Surveillance de M. Ernest-Antoine Seillière et M. Joseph F. Toot Jr., ainsi que la nomination de M. Jean-Louis Silvant.
- L'autorisation d'un nouveau programme de rachat d'actions avec un volume maximal de 23 000 000 actions et un prix maximal de 65 euros par action.

Un groupe, deux marques
